



Communiqué de presse

Pour publication immédiate

L'évêque souhaite un avenir aux églises de la Mauricie

(Trois-Rivières, le 27 novembre 2018) L'évêque du diocèse de Trois-Rivières, Monseigneur Luc Bouchard, est heureux d'annoncer la création d'un comité sur l'avenir des églises de la Mauricie.

« L'avenir des églises est une priorité autant pour le diocèse de Trois-Rivières que pour tout le monde du patrimoine. Aussi, je lance une démarche d'évaluation et de concertation pour garantir un avenir au patrimoine religieux de la Mauricie, pour améliorer le processus de disposition des églises et des presbytères là où ce sera le choix des communautés », déclare l'évêque.

« Il faut être lucide : la baisse importante de la pratique et des revenus forcent les paroisses à prendre des décisions difficiles quant à leurs églises. Il faut les soutenir mieux et créer une instance de partage d'information. C'est pourquoi je mets sur pied un comité spécial sur l'avenir des églises, dont je confie la responsabilité à l'historien René Beaudoin. J'appelle tous les responsables des paroisses et des communautés locales à collaborer pleinement à la démarche. J'appelle aussi toutes les instances concernées par l'avenir du patrimoine religieux à se joindre à nous », ajoute l'évêque.

Le comité aura pour mandat de faire l'état du patrimoine religieux de la Mauricie, de favoriser le partenariat avec les Municipalités et les autres acteurs locaux, et de proposer des outils. « Je rassure tout de suite les paroisses : le comité ne prendra aucune décision sur l'avenir de l'une ou l'autre église en particulier. Ni l'évêque. Nous ne recommanderons aucune fermeture ou vente d'église. Les églises appartiennent aux fabriques paroissiales. C'est à elles seules de décider, avec la participation de leurs populations respectives », précise René Beaudoin qui ajoute : « Mais il faut le faire avec lucidité et en regardant à moyen terme : les paroisses qui ont les ressources nécessaires décideront de garder leurs églises, mais celles qui n'ont plus l'argent ou les bénévoles pour les garder doivent décider sans trop tarder de mettre en place un processus de transmission. »

Selon lui, des églises de 50 à 100 places seraient amplement suffisantes pour les besoins pastoraux d'aujourd'hui mais les églises actuelles sont de 5 à 10 fois trop grandes. « Elles peuvent répondre à d'autres besoins. Et pour cela, il faut les transmettre aux Municipalités ou à d'autres. On en est rendu là dans l'histoire du Québec. Et il faut le faire avant qu'il ne soit trop tard, avant que ça ne ressemble à l'église Sainte-Madeleine dans le secteur du Cap. La question ne se pose pas pour les paroisses qui ont des revenus suffisants à moyen terme. Mais plusieurs de nos communautés auront des décisions à prendre et le comité doit trouver les moyens de les aider à le faire. Et d'aider aussi les Municipalités ou les collectivités qui veulent acquérir leurs églises pour assurer l'avenir de ce patrimoine culturel à caractère religieux. Je salue la décision de notre évêque de créer ce comité et je le remercie de la confiance qu'il me témoigne », déclare René Beaudoin.

À propos de la propriété des églises

Au Québec, les églises n'appartiennent pas à l'évêque ni à la corporation épiscopale (le « diocèse »), comme ça peut être le cas ailleurs dans le monde. Au Québec, les églises catholiques appartiennent à des corporations à but non lucratif constituées en vertu de la *Loi sur les Fabriques*. Ces corporations comptent sept ou huit membres qui sont élus parmi les catholiques d'une paroisse. Elles sont composées de six marguilliers, d'un prêtre et possiblement d'un président d'assemblée. Ils forment le conseil d'administration et l'assemblée générale de cette corporation. Certaines décisions requièrent l'autorisation de l'évêque, comme chaque dépense de plus de 5000\$ ou la fermeture ou la vente d'une église. Ces corporations sont inscrites au registre des entreprises du Québec, conformément à la Loi sur la publicité légale des entreprises (chapitre P-44.1).

À propos du diocèse

Le diocèse de Trois-Rivières est l'une des 25 circonscriptions territoriales de l'Église catholique du Québec. Selon le Code de droit canonique, le diocèse est « la portion du peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu'il en soit, avec la coopération du presbytérium, le pasteur ». Érigé en 1852 par le pape Pie IX, le diocèse de Trois-Rivières couvre actuellement le territoire de la Mauricie. Au plan civil, le diocèse a été constitué le même jour en corporation à but non lucratif en vertu d'une loi du Canada à caractère privé (12 Victoria, chapitre 136, 1849) sous le nom de *La Corporation épiscopale catholique romaine de Trois-Rivières*, présidée par l'évêque. La corporation est inscrite au registre des entreprises du Québec, conformément à la Loi sur la publicité légale des entreprises (chapitre P-44.1).

Le diocèse est subdivisé en quatorze paroisses. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les 62 paroisses et cinq dessertes que comportait le diocèse de Trois-Rivières jusqu'en 2017 ont été regroupées pour former 14 paroisses, dont douze nouvelles. Selon les orientations diocésaines présentées le 5 février 2017 dans le cadre du tournant missionnaire, les paroisses sont dorénavant des « communautés de communautés », c'est-à-dire composées de communautés chrétiennes de proximité, des communautés locales dont les membres, le territoire et les biens correspondent à ceux des anciennes paroisses.

- 30 -

Pour informations :

René Beaudoin, responsable

Comité sur l'avenir des églises de la Mauricie

Téléphone : 819-295-3594

Liste des églises catholiques de la Mauricie

Ville de Trois-Rivières : 20 églises

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Du-Bon-Pasteur, Trois-Rivières :

Église Notre-Dame-des-Sept-Allégresses (1914) : Supérieure (C)
Église Saint-Michel-Archange (des Forges) (1931) : Faible (E)
Église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (1954)
Église Sainte-Marguerite-de-Cortone (1957)
Église Très-Saint-Sacrement (1957)
Église Saint-Jean-de-Brébeuf (1957)
Église Sainte-Catherine-de-Sienne (1963)
Église Saint-Pie X (1964)
Église Jean XXIII (1980)
Église Saint-Laurent (1984)

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Père-Frédéric, Trois-Rivières :

Église Saint-Louis-de-France (1902) : Moyenne (D)
Église Saint-Lazare (1929) : Supérieure (C)
Église Saint-Odilon (1957)
Église Sainte-Famille (1967)
Église Sainte-Bernadette (1970)
Église Saint-Gabriel-Archange (1973)

Église appartenant à La Fabrique de la paroisse Saint-Patrick, Trois-Rivières :

Église Saint-Patrick (1954)

Église appartenant à la Corporation épiscopale catholique romaine de Trois-Rivières :

Cathédrale L'Assomption de Marie (1858), Trois-Rivières : Incontournable (A)

Églises appartenant à une communauté religieuse :

Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap (1720), Trois-Rivières : Incontournable (A)
Basilique Notre-Dame-du-Cap (1964), Trois-Rivières

Ville de Shawinigan : 18 églises

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Joie, Shawinigan :

Église Notre-Dame-du-Mont-Carmel (1870) : Moyenne (D)
Église Sainte-Jeanne-d'Arc (1924) : Moyenne (D)
Église Notre-Dame-de-la-Présentation (1925) : Exceptionnelle (B)
Église Saint-Sauveur (1948)
Église Saint-André (1952)

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Sainte-Marguerite-d'Youville, Shawinigan :

Église Saint-Pierre (1930) : Supérieure (C) (FERMÉE)
Église Sacré-Cœur-de-la-Baie (1931) : Faible (E) (FERMÉE)
Église Saint-Gérard-Majella (1922) : Faible (E)

Église Saint-Charles-Garnier (1950)
Église Assomption (1952)
Église Saint-Marc (1952)

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation :

Église Sainte-Flore (1898), Shawinigan, secteur Sainte-Flore : Moyenne (D)
Église Saint-Jean (1898), Shawinigan, secteur Saint-Jean-des-Piles : Faible (E)
Église Saint-Jacques (1899), Grandes-Piles : Moyenne (D)
Église Saint-Théophile (1899), Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue : Moyenne (D)
Église Saint-Paul (1908), Shawinigan, secteur Grand-Mère : Supérieure (C)
Église Saint-Jean-Baptiste (1962), Shawinigan, secteur Grand-Mère
Église Saint-Georges (1967), Shawinigan, secteur Grand-Mère

Ville de La Tuque et Haute-Mauricie : 8 églises

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Saint-Martin-de-Tour :

Église Saint-Hippolyte (1914), La Tuque, secteur La Croche : Faible (E) (À VENDRE)
Église dite chapelle Notre-Dame-des-Neiges (1915), Lac-Édouard : Faible (E) (À VENDRE)
Église dite chapelle Saint-Ephrem (1921), La Tuque, secteur Lac-à-Beaucé : Faible (E)
Église dite chapelle Saint-Théodore (1931), Trois-Rives, secteur Grande-Anse : Faible (E) (À VENDRE)
Église Saint-Zéphirin (1931), La Tuque : Moyenne (D)
Église dite chapelle Saint-Jean-Bosco (1952), La Tuque, secteur La Bostonnais (À LOUER OU À VENDRE)

Église appartenant à La Fabrique de la desserte de Saint-Thomas :

Église Saint-Thomas (1922), Parent : Faible (E)

Desserte de Sainte-Rose-de-Lima, Wemotaci :

Église Sainte-Rose-de-Lima, Wemotaci

MRC de Maskinongé : 18 églises

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance :

Église Saint-Étienne (1868), Saint-Étienne-des-Grès : Supérieure (C)
Église La-Visitation (Pointe-du-Lac) (1883), Trois-Rivières : Moyenne (D)
Église Saint-Thomas (1904), Saint-Étienne-des-Grès, secteur Saint-Thomas-de-Caxton : Faible (E)
Église Notre-Dame-des-Neiges (1912), Charette : Moyenne (D)
Église Saint-Boniface (1922), Saint-Boniface : Supérieure (C)
Église Saint-Élie (1922), Saint-Élie-de-Caxton : Moyenne (D)
Église Saint-Mathieu (1955), Saint-Mathieu-du-Parc

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Saint-Christophe :

Église Saint-Sévère (1855), Saint-Sévère : Moyenne (D)
Église Saint-Alexis (1885), Saint-Alexis-des-Monts : Supérieure (C)
Église Sainte-Anne (1958), Yamachiche
Église Saint-Barnabé (1972), Saint-Barnabé
(Église de Saint-Paulin, vendue à la Municipalité, voir plus bas)

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Saint-Frère-André :

Église Saint-Léon-le-Grand (1824), Saint-Léon-le-Grand : Exceptionnelle (B), classée
Église Sainte-Ursule (1870), Sainte-Ursule : Supérieure (C)
Église Saint-Joseph (1893), Maskinongé : Supérieure (C)
Église Saint-Édouard (1915), Saint-Édouard-de-Maskinongé : Faible (E)
Église Saint-Antoine-de-Padoue (1921), Louiseville : Supérieure (C)
Église Saint-Justin (1959), Saint-Justin (À VENDRE)

MRC des Chenaux : 9 églises

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Sainte-Élisabeth :

Église Saint-Prosper (1850), Saint-Prosper-de-Champlain : Exceptionnelle (B)
Église Sainte-Anne (1869), Sainte-Anne-de-la-Pérade : Incontournable (A)
Église Sainte-Geneviève (1871), Sainte-Geneviève-de-Batiscan : Faible (E)
Église Saint-Stanislas (1873), Saint-Stanislas : Supérieure (C)

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Saint-Laurent-de-la-Moraine :

Église Saint-Maurice (1864), Saint-Maurice : Supérieure (C)
Église Saint-Narcisse (1873), Saint-Narcisse : Supérieure (C)
Église Notre-Dame-de-la-Visitation (1879), Champlain : Exceptionnelle (B), classée
Église Saint-Luc (1953), Saint-Luc-de-Vincennes
(Église de Batiscan, vendue à la Municipalité, voir plus bas)

MRC de Mékinac : 10 églises

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Saint-Cœur-de-Marie :

Église Saint-Rémi (1898), Lac-aux-Sables : Exceptionnelle (B)
Église Sainte-Thècle (1905), Sainte-Thècle : Exceptionnelle (B)
Église Notre-Dame-des-Anges (1909), Notre-Dame-de-Montauban : Moyenne (D)
Église Saint-Adelphe (1916), Saint-Adelphe : Moyenne (D)
Église dite chapelle Saint-Éloi (1920), Notre-Dame-de-Montauban : Moyenne (D)

Églises appartenant à La Fabrique de la paroisse Saint-François :

Église Saint-Joseph (1894), Trois-Rives : Faible (E)
Église Saint-Séverin (1897), Saint-Séverin : Moyenne (D)
Église Saint-Timothée (1904), Hérouxville : Moyenne (D)
Église Saint-Tite (1928), Saint-Tite : Moyenne (D)
Église Saint-Roch (1951), Saint-Roch-de-Mékinac

Églises vendues

Églises catholiques vendues à des Municipalités :

2017 : Église Saint-François-Xavier (1866), Batiscan : Exceptionnelle (B)
2017 : Église Saint-Paulin (1887), Saint-Paulin : Moyenne (D)

Églises catholiques vendues à des corporations à but non lucratif :

1988 : Immaculate Heart of Mary (1950), Shawinigan
2008 : Église Sainte-Croix (1949), Shawinigan
2010 : Église Sainte-Cécile (1914), Trois-Rivières
2017 : Église Saint-Eugène (1951), Trois-Rivières

Églises catholiques vendues à des particuliers :

2005 : Église Saint-Bernard (1914), Shawinigan
2010 : Église Sainte-Hélène (1965), Shawinigan
2013 : Église Sainte-Marie-Madeleine (1953), Trois-Rivières
2016 : Église Sainte-Angèle (1992), Sainte-Angèle-de-Prémont

Églises démolies

Églises catholiques démolies :

2010 : Église Christ-Roi (1965), Shawinigan
2011 : Église Saint-François-d'Assise (1952), Trois-Rivières
2014-2015 : Église Saint-Philippe (1909), Trois-Rivières
2016 : Église Saint-Léopold (1930), Lac-aux-Sables, secteur Hervey-Jonction
2016 : Église Marie-Médiatrice (1963), La Tuque

Documentation :

Site web du diocèse :

<http://www.diocese-trois-rivieres.org/>

Description du diocèse sur Wikipédia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Dioc%C3%A8se_de_Trois-Rivi%C3%A8res

Liste des lieux de culte de la Mauricie, dont les églises catholiques :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_lieux_de_culte_de_la_Mauricie

Le tournant missionnaire entrepris en 2014 :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Paroisse_Sainte-%C3%89lisabeth_\(dioc%C3%A8se_de_Trois-Rivi%C3%A8res\)#Tournant_missionnaire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Paroisse_Sainte-%C3%89lisabeth_(dioc%C3%A8se_de_Trois-Rivi%C3%A8res)#Tournant_missionnaire)

L'exemple de la paroisse Sainte-Élisabeth :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Paroisse_Sainte-Élisabeth_\(diocèse_de_Trois-Rivières\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Paroisse_Sainte-Élisabeth_(diocèse_de_Trois-Rivières))

Définition d'une communauté locale de proximité :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_chr%C3%A9tienne_de_proximit%C3%A9